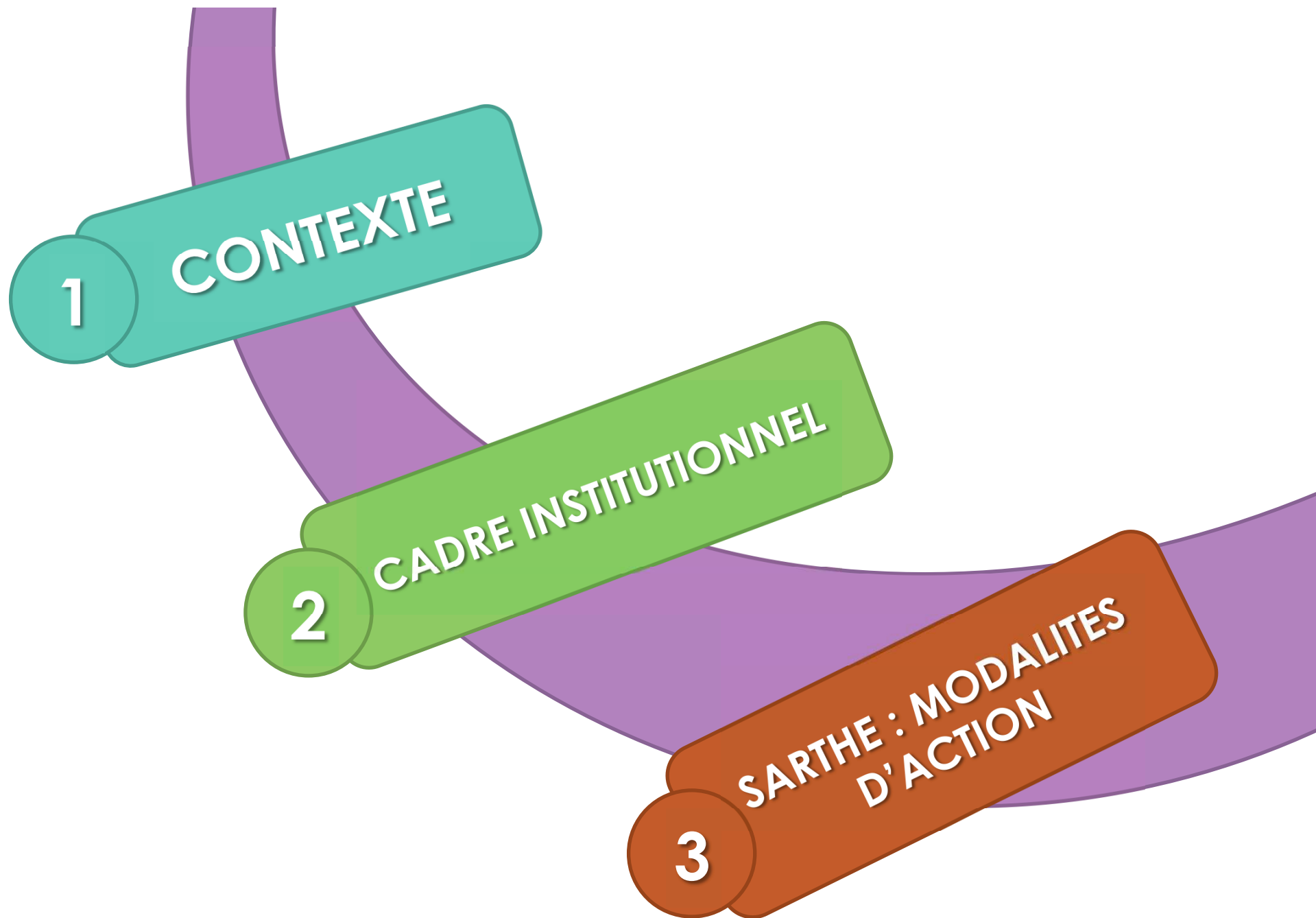


Scolarisation des enfants de moins de trois ans

Préfiguration du groupe départemental de suivi

25 janvier 2013



1

CONTEXTE

2

CADRE INSTITUTIONNEL

3

SARTHE : MODALITES
D'ACTION

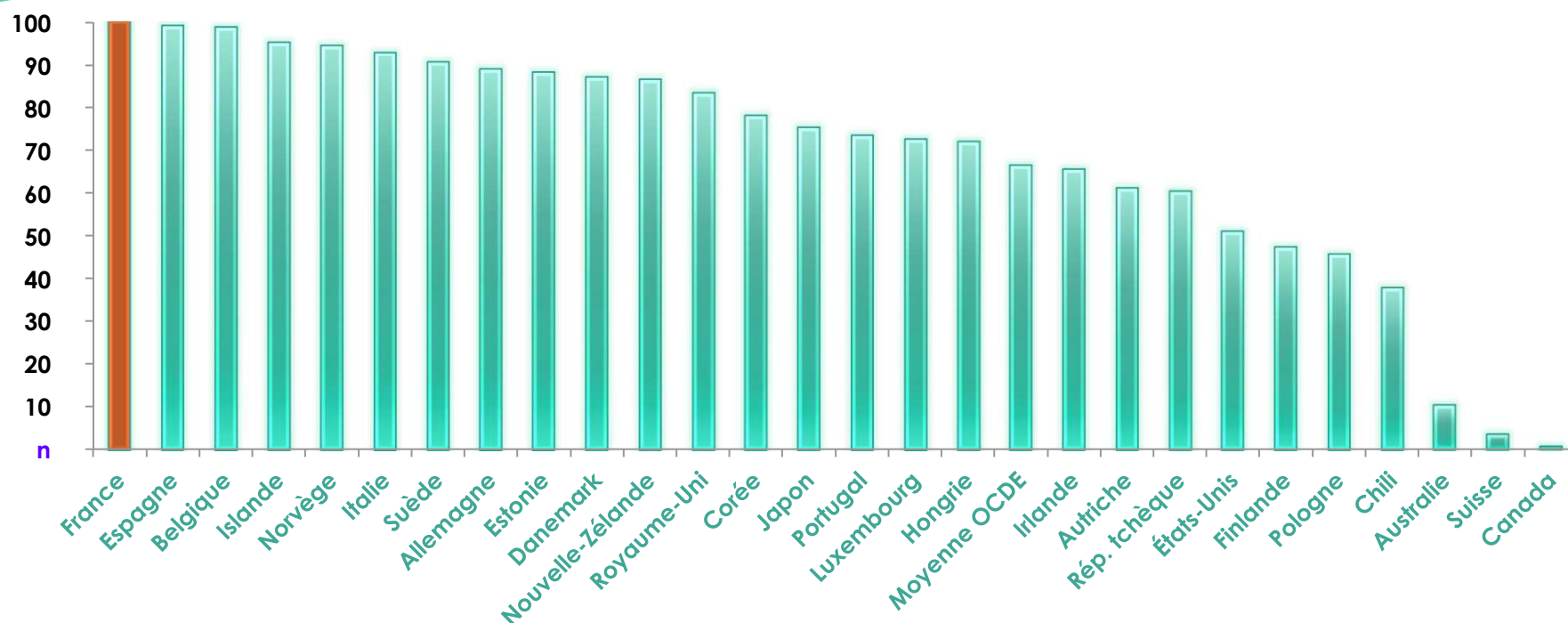
1

CONTEXTE

COMPARATIF TAUX DE PRESCOLARISATION

Age de 3 ans dans l'enseignement préélémentaire - Source : OCDE 2012

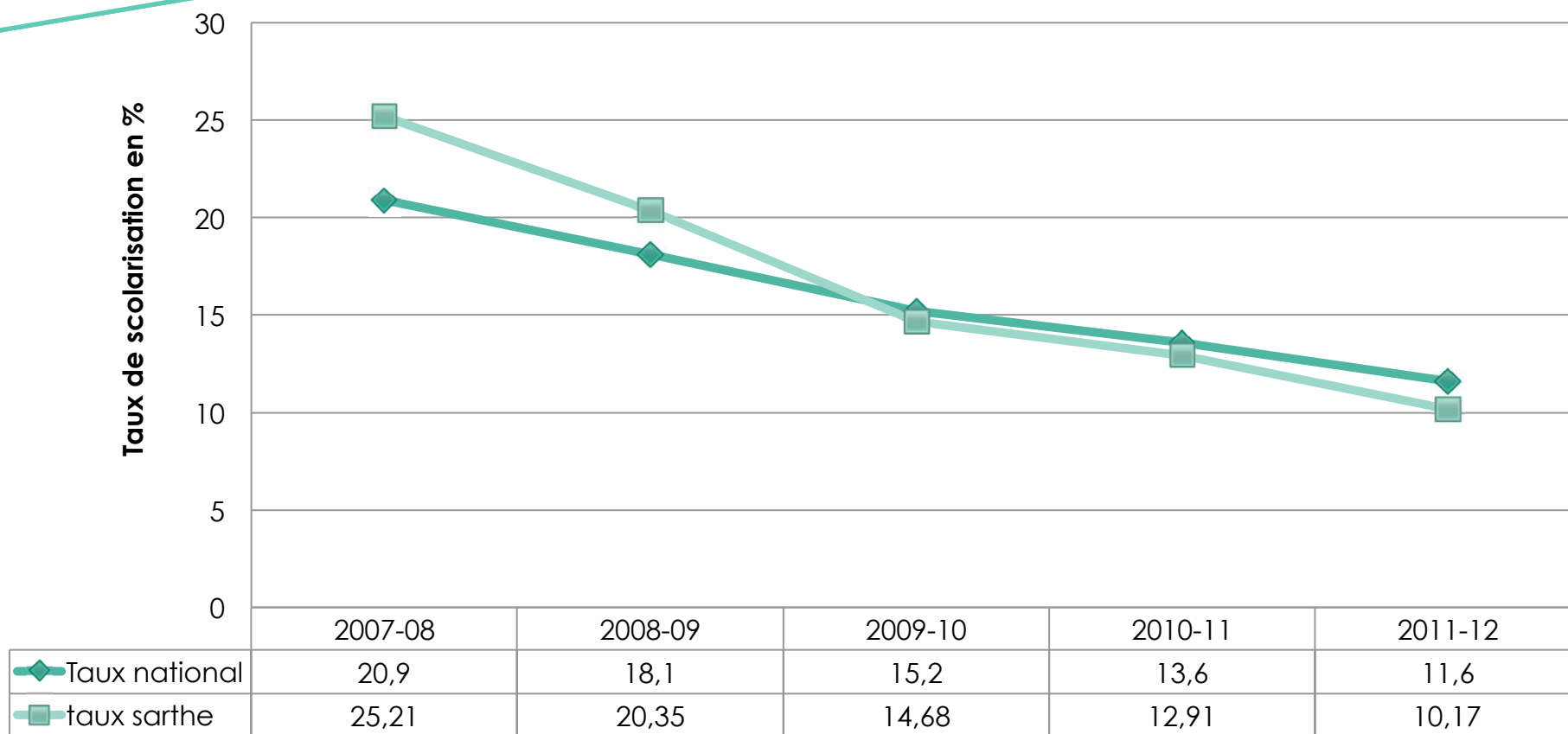
Scolarisation des enfants de 3 ans



- La France appartient aux pays qui scolarisent le plus d'enfants dès trois ans (100% chiffres OCDE)
- Sans être obligatoire, la scolarisation concerne tous les enfants de trois ans en France

1

CONTEXTE

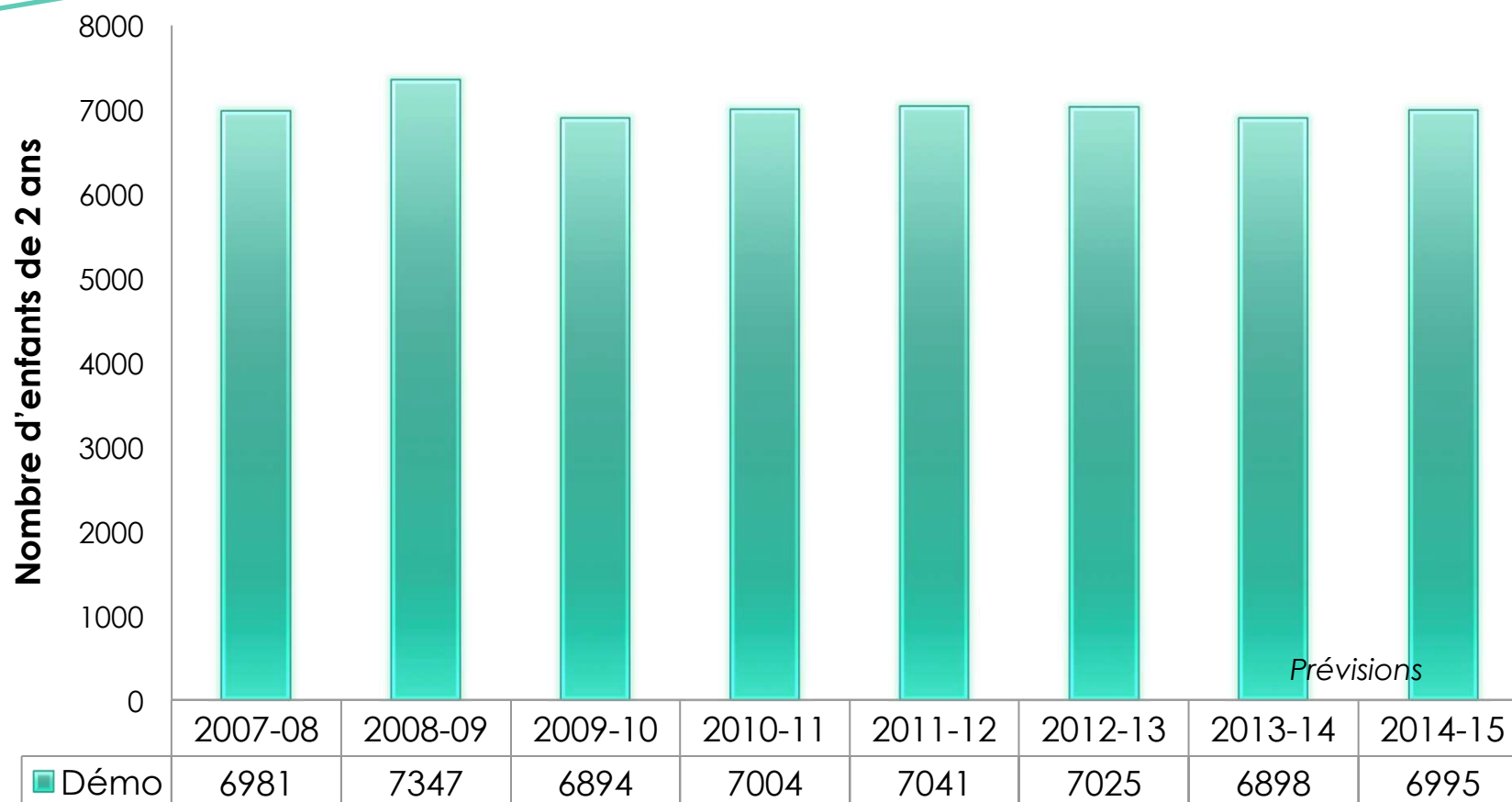
FRANCE : EVOLUTION DU TAUX DE SCOLARISATION
2 à 3 ans – public et privé

- Une baisse du taux de scolarisation des enfants de deux ans en Sarthe, comparable à celle du niveau national

1

CONTEXTE

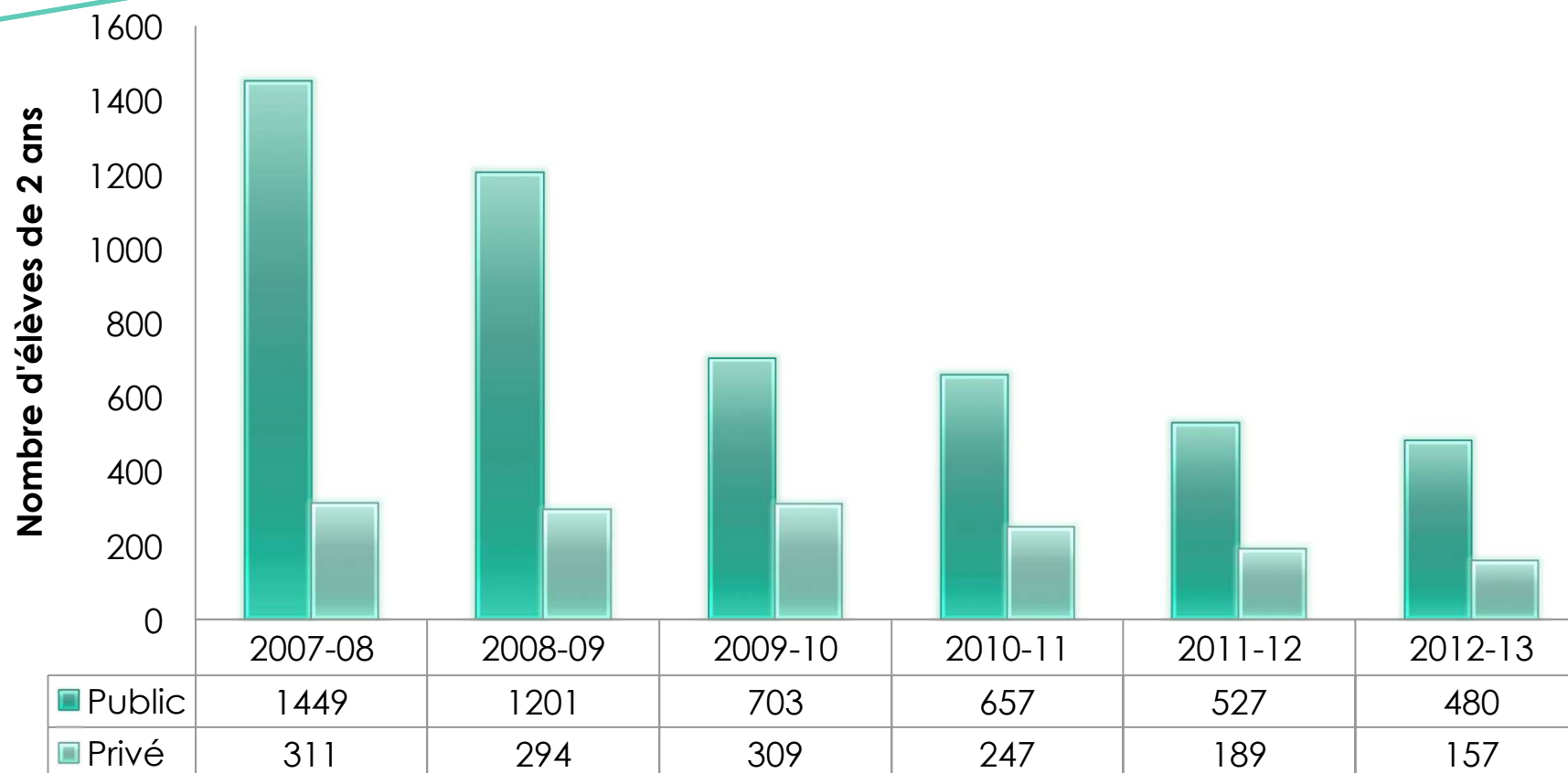
SARTHE : EVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DES ENFANTS DE 2 ANS



- A l'exception de 2008-09, les cohortes depuis 2009 sont relativement stables

1

CONTEXTE

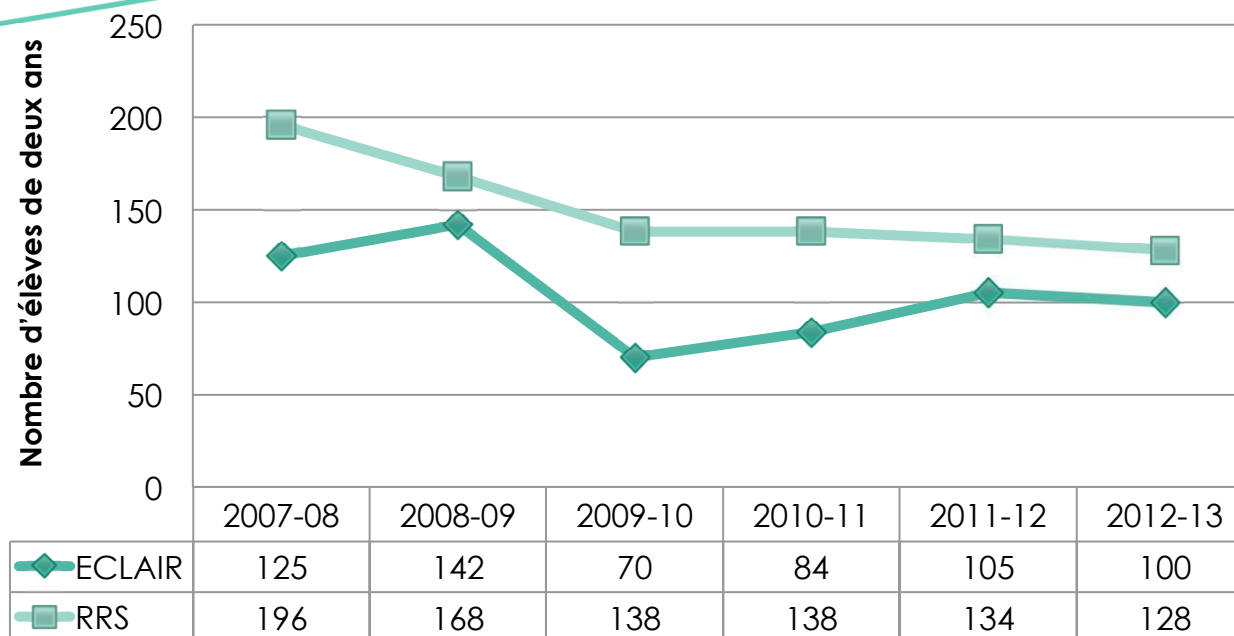
SARTHE : COMPARAISON PUBLIC/PRIVÉ
du nombre d'enfants scolarisés de 2 à 3 ans

- Depuis 2009-2010, la baisse de scolarisation des deux ans est limitée et très comparable dans le public et le privé

1

CONTEXTE

SARTHE : SCOLARISATION DES ENFANTS 2 à 3 ans en Education prioritaire



- Une chute importante entre 2007 et 2009 qui correspond à une baisse démographique en ECLAIR et RRS (politique de rénovation urbaine)
- Une stabilisation du nombre d'élèves de deux ans scolarisés sur ces secteurs depuis 2009 à un taux en Sarthe (38%) supérieur au taux national
- Le taux de scolarisation de la Sarthe est déjà supérieur à l'objectif national de scolarisation de 30% des enfants en éducation prioritaire mais les résultats scolaires incitent à poursuivre les efforts

Tableau 8 - Score aux évaluations en sixième des enfants scolarisés à deux et trois ans selon le trimestre de naissance

Trimestre de naissance	Scolarisés à 2 ans	Scolarisés à 3 ans
Premier	103,6	101,0
Deuxième	101,6	101,7
Troisième	99,7	101,1
Quatrième	95,9	100,5

Champ : France métropolitaine + Dom

- Seuls les élèves de 2 ans nés au premier trimestre améliorent nettement leurs scores de performance par rapport à leurs homologues de trois ans. Les différences sont peu sensibles pour les enfants des second et troisième trimestres de deux et trois ans. Les enfants nés au dernier trimestre réalisent une contre-performance significative (scolarisation trop précoce)
- Le taux de scolarisation à deux ans est de seulement 15 % pour les élèves nés au dernier trimestre contre 39 % pour ceux nés au premier trimestre

Tableau 9 - Retard scolaire selon l'âge de scolarisation, en %

Âge d'entrée à l'école maternelle	Situation scolaire en sixième		
	En avance	À l'heure	En retard
2 ans	6,5	78,8	14,7
3 ans	2,5	81,2	16,3
4 ans	1,5	69,8	28,7
5 ans ou +	2,1	61,9	36,0

Champ : France métropolitaine + Dom

- Un parcours scolaire un peu meilleur pour les enfants qui ont été scolarisés à deux ans par rapport à ceux scolarisés à partir de trois ans, des écarts ensuite très significatifs par rapport à ceux scolarisés à 4 et 5 ans.

Tableau 10 - Opinion des parents sur l'école selon l'âge de scolarisation, en %

Âge d'entrée à l'école maternelle	Opinion sur l'école maternelle			
	Très satisfait	Assez satisfait	Peu satisfait	Pas satisfait du tout
2 ans	47,3	44,8	6,7	1,2
3 ans	41,5	49,4	7,5	1,5
4 ans	36,7	49,9	10,8	2,5
5 ans ou +	43,5	39,4	11,7	5,4

Champ : France métropolitaine + Dom

- Les parents qui scolarisent leurs enfants à partir de deux ans ont une meilleure opinion de l'école
- 20 % des parents dont l'enfant a été scolarisé à deux ans pensent qu'il est un excellent élève (contre 17 % des enfants scolarisés à trois ans)

1

CONTEXTE

2

CADRE INSTITUTIONNEL

3

SARTHE : MODALITES
D'ACTION

ACCUEIL EN ÉCOLE MATERNELLE

scolarisation des enfants de moins de 3 ans - (circulaire n° 2012-202 du 18-12-2012)

Un aspect essentiel de la priorité donnée au primaire dans le cadre de la refondation avec élaboration de dispositifs de scolarisation prioritairement dans les écoles situées dans un environnement social défavorisé, que ce soit dans les zones urbaines, rurales et de montagne ainsi que dans les départements et régions d'outre-mer



Nécessité d'avoir un projet particulier, inscrit dans le projet d'école dans une logique d'articulation avec les autres structures de la petite enfance



Identifier les besoins avec les collectivités territoriales et rédiger un projet d'accueil et de scolarisation

A la charge de l'éducation nationale : la formation et les moyens spécifiques (dotation nationale de 3000 postes)

A la charge des communes : les moyens ATSEM , les locaux et équipements nécessaires

PROJET D'ACCUEIL ET DE SCOLARISATION DES ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS - (CIRCULAIRE N° 2012-202 DU 18-12-2012)

Il devra répondre aux besoins et aux ressources locales
et permettre d'apporter des réponses sur les points suivants

Modalités d'accueil en classe

- da` s u` e classe spécifique
- da` s des classes multi-âge
- e` milieu mixte

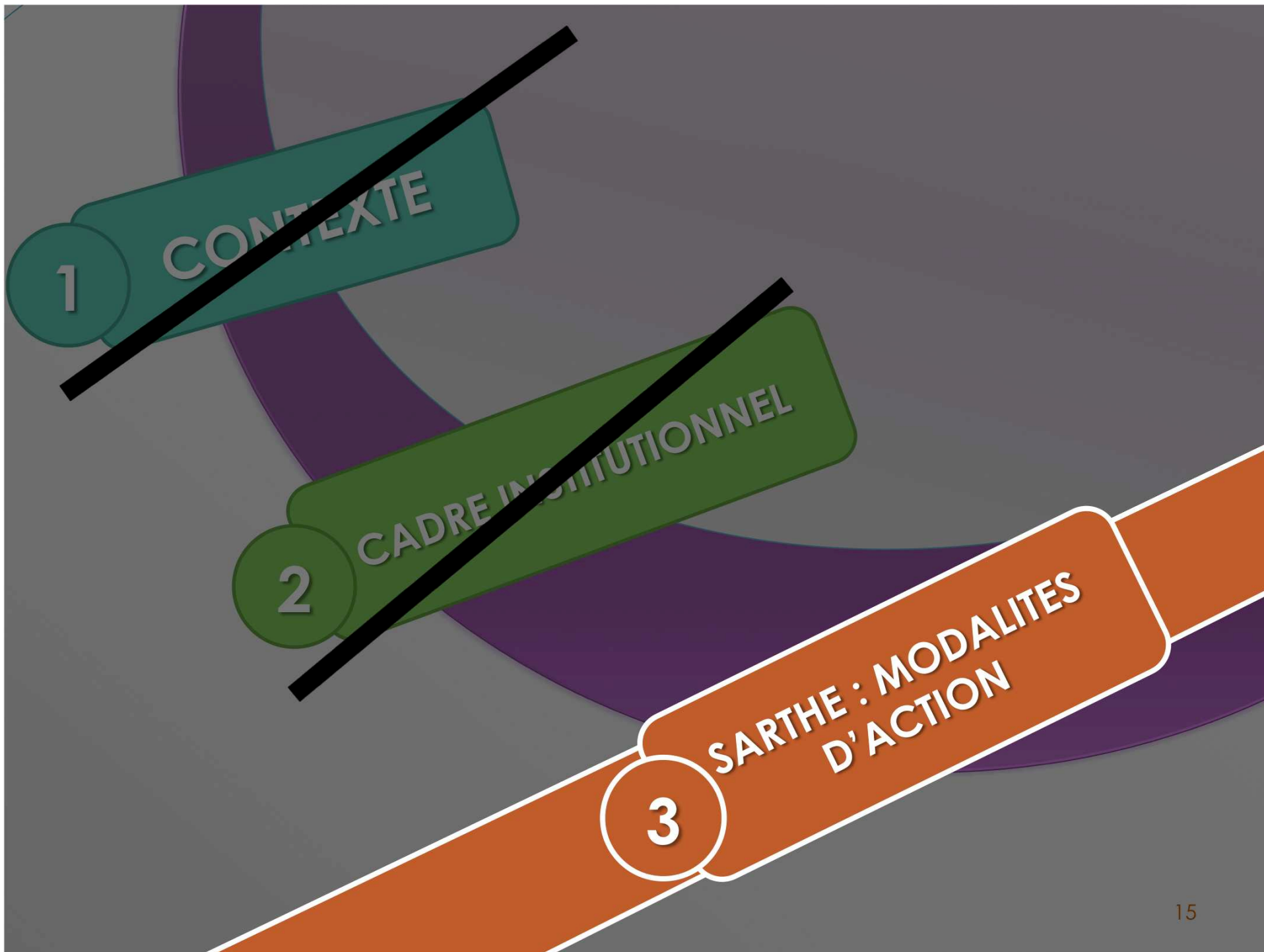
Le travail en partenariat services « petite enfance et écoles »

- mettre e` place u` e structure locale qui permet aux pare` ts d'écha` ger

La place des parents :

- favoriser u` e relatio` de co` fia` ce avec les pare` ts
- pre` dre e` compte les rythmes spécifiques des e` fa` ts

- Développer u` e politique pédagogique e` directio` des 2 et 3 a` s qui privilégie le domaì` e « deve` ir élève » et les appre` tissages la` gagers oraux



EN SARTHE, UNE POLITIQUE POUR LA SCOLARISATION DES ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS

S'inscrivant dans le cadre d'une politique départementale, posant depuis la préparation de la rentrée 2010, la priorité sur la maternelle, au regard des besoins et des résultats scolaires, (baisse des seuils à la rentrée 2011)

S'appuyant sur la mobilisation d'un groupe départemental de professeurs des écoles maîtres formateurs (PEMF) et de conseillers pédagogiques piloté par l'Inspectrice en charge de la mission préélémentaire, assistée depuis la rentrée 2012, d'une chargée de mission maternelle

Bénéficiant de formations régulières dans les domaines privilégiés du langage oral et du « devenir élève » :

- en présence (conférences, animations pédagogiques)
- à distance (plateformes collaboratives ou « MOODLE »)

Disposant de ressources pédagogiques notamment disponibles sur le site internet IA72

L'évolution des pratiques est une réalité, comme l'atteste la mise en place par exemple de classes multi-âges en ECLAIR (montrée à la Ministre Déléguée à la réussite éducative en septembre 2012)

3 SARTHE : MODALITES D'ACTION

EN SARTHE, UNE POLITIQUE POUR LA SCOLARISATION DES ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS

Une politique pour la scolarisation des moins de trois ans qui se met en place progressivement chaque année à compter de la rentrée 2013

Avec concertation



EN SARTHE, UNE POLITIQUE POUR LA SCOLARISATION DES ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS

Avec méthode

2012-2013

PREPARATION

- Ciblage des écoles et évaluation diagnostique
- Préparation des projets de scolarisation
- Formation des équipes enseignantes, des PEMF et des Conseillers pédagogiques

2013-2014

MISE en OEUVRE

Engagement d'écoles à l'année N
Repérage d'écoles à l'année N+1
Politique de formation et d'évaluation

- Début des projets retenus avec moyens identifiés et renforcement par la formation; autorégulation annuelle des écoles engagées
- Repérage des écoles à venir, évaluation diagnostique, formation à la préparation des projets de scolarisation

2014-2015 ET PLUS
EVOLUTION DU DISPOSITIF

- Poursuite chaque année des processus cumulatifs
- Mise en place, après l'évaluation diagnostique de l'école et l'auto-évaluation annuelle, d'une évaluation du dispositif par l'école, après trois ans de fonctionnement et régulation

Merci
de votre attention